

PRAYERS.

The Honourable the Speaker informed the Senate that a communication had been received from the Secretary to the Governor General.

The communication was then read by the Honourable the Speaker, as follows:—

RIDEAU HALL

OTTAWA

GOVERNMENT HOUSE

7 DECEMBER 1983

Sir,

I have the honour to inform you that His Excellency the Governor General will arrive at the Main Entrance of the Parliament Buildings at 2.45 p.m. on this day, Wednesday, the 7th day of December, 1983.

When it has been signified that all is in readiness, His Excellency will proceed to the Chamber of the Senate to open formally the Second Session of the Thirty-Second Parliament of Canada.

I have the honour to be,
Sir,
Your obedient servant,

ESMOND BUTLER,
Secretary to the Governor General.

The Honourable
The Speaker of the Senate,
Ottawa.

Ordered, That the communication do lie upon the Table.

The Honourable the Speaker having put the question whether the Senate do now adjourn during pleasure to await the arrival of His Excellency the Governor General, it was—

Resolved in the affirmative.

After awhile, His Excellency the Governor General, having come and being seated upon the Throne—

The Honourable the Speaker commanded the Gentleman Usher of the Black Rod to proceed to the House of Commons and acquaint that House that:—

“It is the pleasure of His Excellency the Governor General that they attend him immediately in the Senate Chamber.”

The House of Commons being come,

PRIÈRE.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Chef de Cabinet du Gouverneur général.

L'honorable Président donne alors lecture de la communication, comme il suit:

RIDEAU HALL

OTTAWA

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Le 7 DÉCEMBRE 1983

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que Son Excellence le Gouverneur général du Canada arrivera à l'entrée du Palais du Parlement à 14 h. 45, aujourd'hui, le 7 décembre 1983, et que lorsqu'on aura avisé le Gouverneur général que tout est prêt, Son Excellence se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir officiellement la deuxième session du trente-deuxième Parlement du Canada.

Veuillez agréer,
Monsieur le Président,
l'assurance de ma haute considération.

Le Chef de Cabinet du Gouverneur général,
ESMOND BUTLER.

L'honorable
Le Président du Sénat
Ottawa

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le bureau.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant ajourner à loisir, pour attendre l'arrivée de Son Excellence le Gouverneur général, elle est—

Adoptée.

Quelque temps après, Son Excellence le Gouverneur général arrive et prend place au Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des communes et de l'informer que—

«C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.»

La Chambre des communes étant arrivée,

His Excellency the Governor General was then pleased to open the Session by a gracious Speech to both Houses, as follows:—

Honourable Members of the Senate,

Members of the House of Commons:

I have the honour to welcome you to the Second Session of the 32nd Parliament of Canada.

Canadians had the great pleasure of welcoming their Royal Highnesses, The Prince and Princess of Wales on an extended tour in June and July of this year. All who saw them were impressed by their friendly, out-going manner and their youthful dignity. As well, since April 1980, we have had the pleasant duty of hosting and meeting with fourteen foreign Heads of State visiting Canada.

We join fellow Canadians in looking forward to the scheduled visit to Canada in 1984 of Her Majesty, the Queen, and His Royal Highness, the Duke of Edinburgh, who will tour the provinces of Ontario, New Brunswick and Manitoba.

You recently completed an historic session of Parliament. The Constitution was brought home and with it came the final attainment of full Canadian sovereignty. The entrenchment of the Charter of Rights and Freedoms will forever help protect the liberty of our citizens. The vital energy and transportation industries are being transformed by the passage of the National Energy Program and the Western Grain Transportation Act. A co-operative national campaign to cut the rate of inflation in half was initiated through the 6 and 5 program. Members and Honourable Senators present all played an active part in these momentous events.

We meet today in a perilous time. East-West tensions are rising. Violence stalks many lands. The resort to force is a daily occurrence. The nuclear threat preys upon the hopes and dreams of every man and woman on the planet. The pursuit of peace must be the paramount goal of mankind. In this quest we must not fail.

For the past several years Canadians, indeed all people, have coped not only with the melancholy of the nuclear threat, but with the reality of the worst recession since the 1930s. This recession, which left more than thirty million people unemployed in the industrialized nations alone, is fortunately ending. Unemployment in all countries will remain too high for too long. But Canada has dramatically reduced the inflation which was the origin of this downturn. Our regained strength, combined with the proper mix of public policies, can now return the country to economic health and move us to new achievements.

Il plaît alors à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant aux deux Chambres du Parlement:

Honorables sénateurs et sénatrices,

Mesdames et messieurs les députés,

J'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue à la deuxième session de la trente-deuxième législature du Parlement canadien.

Rappelons ici qu'en juin et juillet de cette année, les Canadiens ont eu le grand plaisir d'accueillir Leurs Altesses Royales le prince et la princesse de Galles, qui les ont charmés par leur simplicité, leur cordialité, et la dignité qu'ils ont su allier à leur jeunesse. Les chefs d'État de quatorze pays étrangers sont également venus en visite au Canada depuis avril 1980, et il nous a été agréable de les recevoir et de nous réunir avec eux.

Nous envisageons par ailleurs avec plaisir la visite au Canada de Sa Majesté la Reine et de Son Altesse Royale le duc d'Edimbourg, qui se rendront en Ontario, au Nouveau-Brunswick et au Manitoba au cours de l'année 1984.

Durant la session qui s'est achevée récemment, nous avons été témoins d'événements historiques. Ainsi, le rapatriement de la Constitution a marqué l'accession du Canada à la pleine souveraineté. Et la Charte inscrite dans la Constitution protège désormais les libertés et droits fondamentaux de tous les citoyens canadiens. Sur un autre plan, les secteurs clés de l'énergie et des transports sont en pleine réforme grâce au Programme énergétique national et à l'adoption récente de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest. Et le programme des 6 et 5 % a donné le coup d'envoi à une campagne nationale de coopération qui nous a permis de réduire notre taux d'inflation de moitié. Les députés et sénateurs ici présents ont tous pris une part active à ces décisions capitales.

Cette nouvelle session s'ouvre cependant dans un climat d'inquiétude. Les tensions entre l'Est et l'Ouest continuent d'augmenter. La violence règne dans de nombreux endroits du globe. Le recours à la force est devenu monnaie courante. Et la menace nucléaire mine les espoirs et les rêves de tous les habitants de la terre. L'humanité doit donc se donner comme objectif primordial de faire triompher la paix. Nous ne pouvons nous permettre d'échouer dans cette tâche.

Ces dernières années, la population canadienne, voire la communauté mondiale tout entière, a dû faire face non seulement à la crainte d'un conflit nucléaire, mais aussi aux dures réalités de la pire récession survenue depuis les années 30. Après avoir laissé plus de 30 millions de personnes sans emploi dans les pays industrialisés, cette récession touche heureusement à sa fin. Mais le chômage à l'échelle mondiale demeurera trop élevé encore trop longtemps. Le Canada a toutefois réussi à réduire considérablement l'inflation qui avait été à l'origine de la récession. La relance actuelle, associée à un ensemble de politiques judicieuses, nous permet désormais de reprendre le chemin de la croissance économique et de travailler à de nouvelles réalisations.

So we must work for two goals central to the well-being of Canadians—to secure peace and to secure prosperity.

Abroad, the Government has begun the task of helping to construct a global partnership for peace.

At home, the Government's efforts will be directed to building a national partnership for prosperity.

To attain these goals, a comprehensive program will be presented:

- to seek fresh approaches to world peace;
- to encourage economic growth so that more Canadians can own a home, learn a trade, expand a business, participate in the ownership of our resources and gain a fair share of the abundant benefits this country can provide;
- to develop new partnerships among business, labour, government and other groups so that together we will build a better future;
- to preserve Medicare, increase pensions for the elderly, improve public safety, extend native rights, and further protect the freedom of individuals; and
- to reinforce Canada's identity through enhanced recognition of our cultural heritage and increased support for our creative artists by new broadcasting, telecommunications and copyright policies.

I. Canada's Role in Seeking World Peace

Thirty-five million people have been killed in wars since 1945, and the possibility of a major conflict is a danger no nation can ignore. In the four decades since the Second World War, Canada and its allies have sought to preserve peace through substantial contributions to Western collective defence and sustained efforts to resolve differences with our adversaries. Yet the current international situation is cause for considerable concern, even anguish.

The Government, in close consultation with our allies, intends to devote its full resources to exploration of every possible means to restore confidence and trust to the international scene. It will continue to advance proposals to slow the steady spiral of the arms race, halt the spread of nuclear weapons and create the conditions for greater security at lower levels of armament.

Canada will continue to make a responsible contribution to collective defence, in fulfillment of its obligations to the North Atlantic Treaty Organization and the North American Air Defence Command. The Government will maintain its commitment to 3 percent real growth annually in defence expenditure, thus ensuring that our forces are equipped with modern conventional weapons. Canadian forces will not be armed with

Nous devons pour cela poursuivre deux buts essentiels au bien-être des Canadiens: assurer la paix et garantir la prospérité.

Sur la scène internationale, le gouvernement a entrepris des démarches pour favoriser l'avènement d'une solidarité mondiale en faveur de la paix.

Au pays, il s'efforcera d'obtenir la collaboration de tous les Canadiens pour ramener la prospérité.

Pour parvenir à ces fins, il vous présentera un programme complet destiné à:

- trouver des voies nouvelles vers la paix mondiale;
- encourager la croissance économique afin qu'un plus grand nombre de Canadiens puissent s'acheter une maison, apprendre un métier, développer une entreprise, acquérir des titres de propriété dans nos industries de ressources et obtenir une part équitable des énormes avantages que notre pays peut offrir;
- créer une nouvelle alliance entre le monde des affaires, les syndicats, le gouvernement et d'autres groupes afin de bâtir un meilleur avenir pour tous les Canadiens;
- sauvegarder le régime d'assurance-maladie, hausser les pensions des personnes âgées, accroître la sécurité publique, étendre les droits des autochtones et mieux protéger la liberté des personnes;
- renforcer l'identité canadienne en accordant plus d'attention à notre patrimoine culturel, et en offrant un appui accru à nos artistes créateurs grâce à l'adoption de nouvelles politiques en matière de radiodiffusion, de télécommunications et de droits d'auteur.

I. Le rôle du Canada dans la recherche de la paix mondiale

Quelque 35 millions d'êtres humains sont tombés victimes de la guerre depuis 1945, et aucun pays ne peut aujourd'hui fermer les yeux sur la possibilité d'un conflit majeur. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, il y a près de quarante ans, le Canada et ses alliés se sont employés à préserver la paix par d'importantes contributions à la défense collective de l'Ouest et des efforts constants pour résoudre leurs différends avec leurs adversaires. Le climat international actuel n'en demeure pas moins très préoccupant, voire angoissant.

Tout en maintenant des rapports étroits avec nos alliés, le gouvernement entend se consacrer pleinement à la recherche de tous les moyens imaginables pour rétablir la confiance sur la scène internationale. Il continuera à formuler des propositions pour ralentir la course aux armements, freiner la prolifération des armes nucléaires et susciter un climat de plus grande sécurité grâce à la réduction des armements.

Le Canada continuera d'apporter une contribution responsable à la défense collective, conformément à ses obligations envers l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord et le Commandement de la défense aérienne nord-américaine. Et le gouvernement demeurera fidèle à son engagement de porter à 3 % par année le taux de croissance réelle de ses dépenses au chapitre de la défense. Cela lui permettra de doter nos militai-

nuclear weapons. Announcements will be made regarding conventional weapons procurement programs.

Renewed attention, too, will be given to the contribution Canada can make to peace and stability through peacekeeping operations under the control of the United Nations, particularly where local crises risk escalation into wider conflict.

Improving the climate among nations requires knowledge, creativity and a determination to find solutions. Reflecting Canada's concern about current international tensions, the Government will create a publicly funded centre to gather, collate and digest the enormous volume of information now available on defence and arms control issues. Fresh ideas and new proposals, regardless of source, will be studied and promoted.

Canadians want more than ever to become personally involved in the quest for peace. The Government will increase its funding for voluntary associations and private research groups interested in security, arms control and disarmament issues. Resources for research and development of verification procedures, the basis of successful arms control agreements, will be expanded substantially.

Economic progress is a crucial contributor to peace and stability. Recognizing the urgent needs of developing countries, the Government will maintain its commitment to overseas development aid. Canada will achieve aid goals of 0.5 percent of the Gross National Product by 1985, and 0.7 percent of the GNP by the end of this decade. Increased involvement of voluntary organizations and the co-operative movement will be sought in the delivery of this aid. Particular attention will continue to be given to the growing world food crisis, through existing programs, and the new International Centre for Ocean Development.

II. *Opportunities through Growth*

Lasting employment for all Canadians wanting work is a critical national objective. Since last December, 353,000 new jobs have been created by the economy. Through the injection of close to \$5 billion in stimulus, the April 1983 Recovery Budget set in motion hundreds of needed capital projects across Canada, and helped make possible a return to much higher rates of private sector investment.

But even with a strong recovery, the Government believes direct action to create jobs continues to be essential. And young people are the priority.

Therefore, a larger portion of the Government's job creation expenditures will be devoted to unemployed youth and these

res d'armes classiques modernes. Mais les forces canadiennes ne seront pas équipées d'armes nucléaires. Le gouvernement rendra publics ses programmes d'acquisition d'armes classiques.

Par ailleurs, le Canada accordera une attention renouvelée à la contribution qu'il peut apporter à la paix et à la stabilité dans le cadre des opérations de maintien de la paix sous l'égide des Nations Unies, particulièrement dans le cas où des affrontements localisés risquent de dégénérer en conflits plus importants.

Pour assainir le climat entre les nations, il faut des connaissances, de l'imagination et la volonté ferme de trouver des solutions. Conscient de l'inquiétude des Canadiens face aux tensions internationales actuelles, le gouvernement créera un centre financé par les deniers publics qui aura pour mission de recueillir, de classer et d'analyser l'énorme quantité de données actuellement disponibles sur les questions de défense et de contrôle des armements. Toute idée ou solution nouvelle, quelle que soit sa provenance, sera accueillie et diffusée.

Plus que jamais, les Canadiens sont résolus à s'engager personnellement dans la recherche de la paix. Le gouvernement accroîtra donc les fonds destinés aux organismes bénévoles et aux groupes de recherche privés qui s'intéressent aux questions de sécurité, de contrôle des armes et de désarmement. Et il augmentera sensiblement les ressources affectées à la recherche et au développement dans le domaine des méthodes de vérification, car celles-ci sont essentielles au succès des accords sur le contrôle des armements.

Le progrès économique est un facteur capital pour assurer la paix et la stabilité. Compte tenu des besoins pressants des pays en développement, le gouvernement demeurera fidèle à ses engagements touchant l'aide au développement à l'étranger. Et le Canada portera le niveau de cette aide à 0,5 % de son produit national brut d'ici 1985, et à 0,7 % d'ici 1990. Il cherchera à associer de plus près les organismes bénévoles et le mouvement coopératif à la prestation de cette aide. Il continuera par ailleurs de consacrer son attention à l'aggravation de la crise alimentaire mondiale, dans le cadre des programmes existants et par le truchement du nouveau Centre international pour le développement des océans.

II. *La croissance, source de possibilités nouvelles*

L'un des objectifs primordiaux du gouvernement est d'assurer un emploi durable à tous les Canadiens qui veulent travailler. Depuis décembre 1982, 353 000 emplois ont été créés. Par son budget de relance d'avril 1983, le gouvernement a contribué à mettre en train des centaines de projets d'immobilisations dans tout le Canada et à susciter une reprise certaine de l'investissement dans le secteur privé, grâce à des stimulants qui ont atteint près de cinq milliards de dollars.

Même si la reprise est vigoureuse, le gouvernement croit qu'une intervention directe pour créer de l'emploi demeure essentielle. Et la priorité doit être accordée aux jeunes.

En conséquence, une plus grande partie des dépenses gouvernementales consacrées à la création d'emplois sera orientée

programs will be delivered more effectively. Using re-allocated and new resources, a \$1 billion Youth Opportunity Fund will assist young Canadians in acquiring new skills and in finding jobs in the private, voluntary and public sectors. In particular, substantial resources from this Fund will be allotted to a career access program which encourages the private sector to provide work and training to those entering the workforce for the first time. To intensify the Government's efforts for young Canadians, a Minister of State for Youth will be appointed.

While young people will receive special attention, the employment strategy of the Government will touch every group in society. Additional funds for this winter will be allocated to the Canada Works Program. Job opportunities in forestry, mining and the fishery will be enhanced through flexible uses of Unemployment Insurance funds.

Two new programs will be introduced. Canada's massive, diverse and vital voluntary sector will receive incentives to hire Canadians through a National Voluntary Service. A conservation corps—Environment 2000—will be created to employ Canadians to carry out essential tasks in reforestation and national park development.

Developing our Regional Strengths

Direct action to create jobs is essential. But the major opportunity for increasing employment is through the expansion of our industrial and resource sectors. We must reconstruct the basis for long-term economic growth and seize the opportunities provided by the recovery.

We must start by building on our regional strengths.

To ensure a strong national economy capable of providing jobs and meeting the needs of all Canadians, wherever they may live, federal programs and funding have already been re-organized in a new Industrial and Regional Development Program. It will support recovery through concrete initiatives, taking maximum advantage of the strengths and attributes of every region.

A new era of federal-provincial planning and consultation is being launched. Federal economic development activities will more effectively support regional economic opportunities and the reduction of regional disparities. To this end, negotiations are underway to sign comprehensive Economic and Regional Development Agreements with the provinces. These agreements will include such key sectors as agriculture, forestry, minerals, tourism, transportation and industrial development. The first of these agreements was recently concluded with the Province of Manitoba. Federal purchases of goods and ser-

vers les jeunes chômeurs, et l'on veillera à ce que les programmes mis sur pied soient efficaces. En utilisant des crédits réaffectés et nouveaux, le gouvernement créera un fonds de un milliard de dollars pour aider les jeunes Canadiens et Canadiennes à acquérir de nouvelles compétences et à trouver des emplois dans les secteurs privé, bénévole et public. Une part importante de ce fonds ira, en particulier, à un programme d'accès aux carrières, qui encourage le secteur privé à offrir emplois et formation à ceux et celles qui se présentent pour la première fois sur le marché du travail. Pour donner un nouvel élan à son action en faveur des jeunes, le gouvernement nommera un ministre d'État à la Jeunesse.

Tout en accordant une attention spéciale aux jeunes, le gouvernement étendra sa stratégie de l'emploi à tous les groupes de notre société. Ainsi, il augmentera, cet hiver, les fonds du programme Canada au travail. Et il fera un emploi souple des fonds de l'assurance-chômage pour accroître les possibilités d'emploi dans les secteurs de l'exploitation forestière, des mines et des pêches.

Il instaurera par ailleurs deux nouveaux programmes. D'une part, l'énorme secteur bénévole canadien, dont l'action est aussi diversifiée qu'indispensable, recevra une aide financière pour engager des Canadiens dans le cadre d'un service national d'action volontaire. D'autre part, un nouveau programme de protection du milieu, baptisé Environnement 2000, permettra d'embaucher des Canadiens pour l'exécution de travaux essentiels de reboisement et de développement de nos parcs nationaux.

Mise en valeur de nos ressources régionales

Les mesures de création directe d'emplois sont certes essentielles. Mais le principal moyen de stimuler le marché du travail consiste à développer nos entreprises et nos industries de ressources. Nous devons consolider les bases de la croissance économique à long terme et saisir les occasions offertes par la reprise.

Pour ce faire, nous devons d'abord mettre en valeur nos ressources régionales.

Le gouvernement fédéral a déjà refondu ses programmes d'intervention et d'aide financière en un nouveau Programme de développement industriel et régional, afin de renforcer l'économie nationale et de la rendre apte à créer des emplois et à répondre aux besoins de tous les Canadiens. Ce programme prévoit des initiatives concrètes permettant d'appuyer la reprise grâce à l'exploitation maximale des atouts et ressources de chaque région.

Nous nous engageons par ailleurs dans une nouvelle ère de planification et de consultation fédérales-provinciales. Dorénavant, les activités fédérales de développement économique appuieront plus efficacement le potentiel économique des régions et la réduction des disparités régionales. A cette fin, des négociations visant la conclusion d'accords globaux de développement économique et régional sont en cours avec les provinces. Ces accords toucheront des secteurs clés comme l'agriculture, l'exploitation forestière, les mines, le tourisme, les transports et le développement industriel. Le premier a été

vices, worth over \$6 billion annually, will be planned in co-operation with the private sector to maximize regional and industrial benefits.

An Aggressive Trade Drive

Canada is a trading nation and a substantial part of our future growth must be led by exports. To spur this growth, the Government proposes a series of policy initiatives.

The scope of the successful Program for Export Market Development (PEMD) will be extended to support service industries and to encourage private trading houses.

Under current import duty remission procedures, "duty free export zones" will be established for the manufacturing and processing in bond of goods for export; as well, the Customs Act will be streamlined and modernized.

Active pursuit of world product mandates by Canadian subsidiaries of multi-national corporations, and the winning of additional export markets by Canadian companies, will be assisted by competition policy and direct funding.

To promote Canada's position as a Pacific Rim nation, the Government will move to facilitate establishment of the Asia Pacific Foundation of Canada.

While seeking new markets in the Pacific Rim, Europe and the developing world, we must continue to expand business and improve relations with our largest trading partner, the United States. Sectoral trade agreements with the United States will be examined in such areas as specialty steel products, urban transportation equipment, petrochemicals, textiles and clothing.

Competitive World-Class Industries

To compete in the world economy, Canada needs to modernize capital facilities, develop new industries and rebuild plant and equipment.

A key element in sustaining Canada's growth and creating jobs will be the increased use of micro-electronic technology. Legislation will be introduced to confirm the tax incentives for research and development announced in the April Recovery Budget. Further steps will be taken to implement the technology policy announced earlier this year, including creation of a national micro-electronics design network. The Natural Sciences and Engineering Research Council will receive additional funds. A newly created Office of Industrial Innovation will work closely with Canadian industry to develop commercial application of new technologies.

conclu récemment avec la province du Manitoba. Et le gouvernement fédéral planifiera ses achats de biens et de services, dont la valeur dépasse six milliards de dollars par année, en collaboration avec le secteur privé afin de maximiser les avantages qu'en retireront les provinces et les industries.

Application d'une politique commerciale vigoureuse

Le Canada est un pays commercial, et sa croissance future dépendra dans une large mesure de ses exportations. Conscient de ce fait, le gouvernement entend prendre un certain nombre d'initiatives pour stimuler notre commerce avec l'étranger.

Ainsi, il donnera plus d'ampleur au Programme de développement des marchés d'exportation, qui se révèle un succès, pour appuyer les industries de services et encourager les maisons de commerce privées.

Il créera, en vertu des procédures actuelles de remise des droits d'importation, des «zones d'exportation franches» pour la fabrication et le traitement en douane de marchandises destinées à l'exportation, et il simplifiera et modernisera la Loi sur les douanes.

Il appuiera, par sa politique de concurrence et par des mesures de financement directes, les efforts des filiales canadiennes de sociétés multinationales pour obtenir l'exclusivité mondiale de certains produits, et ceux déployés par des compagnies canadiennes pour s'assurer de nouveaux marchés d'exportation.

Dans le dessein d'exploiter la position du Canada en tant qu'État du Pacifique, le gouvernement facilitera la création de la Fondation canadienne de l'Asie et du Pacifique.

Tout en recherchant de nouveaux marchés dans la région du Pacifique, en Europe et dans les pays en développement, nous devons continuer d'accroître nos échanges et d'améliorer nos relations avec notre principal partenaire commercial, les États-Unis. Nous étudierons donc la possibilité de conclure avec ce pays des accords commerciaux dans des secteurs comme ceux des aciers spéciaux, du matériel de transport urbain, des produits pétrochimiques, des textiles et du vêtement.

Industries concurrentielles à l'échelle mondiale

S'il veut soutenir la concurrence mondiale, le Canada doit moderniser ses installations de production, créer de nouvelles entreprises et rebâtir son infrastructure industrielle.

Le recours accru à la micro-électronique sera essentiel pour soutenir la croissance économique du Canada et créer des emplois. Le gouvernement présentera donc un projet de loi pour donner suite aux encouragements fiscaux à la recherche et au développement promis dans le budget d'avril. Il prendra en outre d'autres mesures pour mettre en œuvre la politique de développement technologique annoncée plus tôt cette année. La mise en place d'un réseau national de création industrielle en micro-électronique sera l'une de ces mesures. Par ailleurs, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie verra son budget augmenté. Et le Bureau de l'innovation industrielle, créé récemment, travaillera en étroite collaboration avec les

The automobile industry is crucial to our economic well-being. Stabilizing employment in automobile manufacturing and its supplier industries is an essential task. The Government intends to seek a Canada-Japan Auto Agreement for the benefit of both countries, leading to additional production facilities and parts procurement in Canada.

Planning for industrial reconstruction and new investment must be based on business-labour-government consensus. Sectoral collaboration is at the core of the Government's industrial policy. Three business-labour task forces, on the automotive, aerospace and forestry industries, have now reported and are receiving responses. Another task force on the petro-chemical industry is underway. The benefits of such collaboration are already evident—in aerospace, more than 8,000 new, permanent, high-technology jobs and potential new export sales of over \$20 billion will result from the Government's initiatives with Bell Helicopter and Pratt & Whitney. Additional task forces are planned on information technology, private trading houses, textiles and clothing, shipbuilding and a deep-sea fleet, and selected elements of the service sector.

Small scale entrepreneurs are the unsung heroes of the recovery. Small businesses are a perpetual source of inventiveness, valuable export earnings, and vast job creation potential. To assist this sector, an expanded Shop Canadian program will be launched. Access to federal programs for small businesses will be improved using the Federal Business Development Bank for delivery.

Tourism is a source of income for hundreds of thousands of Canadians and is particularly important to the small business sector. A national tourism strategy, developed in co-operation with the industry and the provinces, will promote each region's special features. Canada's attractions will be aggressively marketed both at home and abroad, and especially in the United States.

Young Canadians want to know their country better. Older Canadians deserve a chance to see the land they have built. A new Canadian rail pass, similar to the Eurailpass, and other forms of discount fares will be initiated.

Additional attention will be given to the needs of the travelling public. Domestic air transportation will be reviewed

entreprises canadiennes pour favoriser la commercialisation des nouvelles techniques.

L'industrie automobile est d'une importance capitale pour notre bien-être économique. Il est donc essentiel de stabiliser l'emploi dans le secteur de la construction automobile et dans les entreprises connexes. Le gouvernement entend donc conclure avec le Japon un accord sur l'automobile avantageux pour les deux pays et prévoyant l'accroissement des installations de production et l'achat de pièces au Canada.

Les stratégies de consolidation de l'infrastructure industrielle et de stimulation de l'investissement doivent se fonder sur un consensus entre le monde des affaires, les syndicats et les gouvernements. La collaboration entre ces trois partenaires est au cœur même de la politique fédérale de développement industriel. Dans cette optique, trois groupes de travail réunissant des gens d'affaires et des représentants syndicaux ont étudié respectivement l'industrie automobile, l'aérospatiale et l'industrie forestière. Ils ont déjà présenté leur rapport et reçoivent actuellement des réponses à leurs recommandations. Un quatrième groupe a entrepris ses travaux sur l'industrie pétrochimique. Les retombées de cette collaboration se manifestent déjà: dans l'industrie aérospatiale, les initiatives prises par le gouvernement de concert avec Bell Helicopter et Pratt & Whitney permettront de créer plus de 8 000 emplois permanents dans des domaines de haute technicité et devraient se traduire par des exportations de plus de 20 milliards de dollars. La création d'autres groupes de travail sur les techniques d'information, les maisons de commerce privées, le textile et le vêtement, la construction navale et la flotte de pêche hauturière, ainsi que sur certains éléments du secteur des services, est déjà prévue.

Les exploitants de petites entreprises sont les héros méconnus de la relance. Ces entreprises sont en effet une source perpétuelle d'innovations, elles procurent des revenus d'exportation appréciables, et elles peuvent créer de nombreux emplois. Pour aider ce secteur, le gouvernement donnera un nouvel élan à son programme destiné à encourager l'achat de produits fabriqués chez nous. Il s'occupera en outre, par l'intermédiaire de la Banque fédérale de développement, de faciliter l'accès des petites entreprises aux programmes fédéraux créés à leur intention.

L'industrie touristique est une source de revenus pour des centaines de milliers de Canadiens et elle revêt une importance particulière pour les petites entreprises. Le gouvernement se concertera donc avec cette industrie et les provinces pour mettre au point une stratégie nationale du tourisme destinée à promouvoir les attraits de chaque région. Et une vigoureuse campagne de promotion des centres d'intérêt du Canada sera lancée au pays et à l'étranger, en particulier aux États-Unis.

Les jeunes Canadiens sont désireux de mieux connaître leur pays. Leurs aînés méritent bien, quant à eux, de visiter le pays qu'ils ont contribué à bâtir. Dans cette perspective, un régime de laissez-passer semblable à celui de l'Eurailpass et d'autres systèmes de rabais sera établi.

Le gouvernement accordera également une plus grande attention aux besoins du public voyageur. Il réexaminera la

with the object of reducing fares. The safety of air travel will be improved through funding for a new independent Aviation Safety Board.

The Via Rail system will be upgraded through construction of new maintenance facilities in Western, Central, and Atlantic Canada. New trains will be developed for light density routes. Passenger services will be extended where traffic volumes warrant.

Building on our Resources

As part of the Government's thrust for growth, measures will be introduced to modernize and upgrade the fishery, forestry, mining and agriculture.

The Government of Canada recently took the lead in a restructuring of the Atlantic fishing industry. Above and beyond the funds for restructuring itself, nearly \$200 million is being put to work improving fish grading, freezer facilities and for other measures of benefit to independent processors and individual fishermen. Funds for the fishing vessel assistance program will be increased for 1983-1984.

The fishery agreement with the Province of Newfoundland marked a turning point in the Government's relations with that province. It provides a promising basis for future co-operation in the best interests of Newfoundlanders.

The Pacific fishery—commercial, sports and native—is an important national resource. The Government recognizes that the problems of this essential west coast industry require urgent attention.

In addition to monies already provided for capital facilities, substantial funding to assist the Quebec fishing co-operative will be announced shortly.

Many Canadian communities depend on mining or forestry as their sole industry. The new regional development agreements will pay particular attention to the mining sector. The Government's forest renewal strategy will also be extended via these agreements, through the conservation corps—Environment 2000—and by additional funding for forestry research and development.

To help ensure that food production will continue to be one of Canada's long-term strengths, a livestock stabilization program will be established in co-operation with the provinces. Amendments will be proposed to the powers of the National Farm Products Marketing Council. A commission of inquiry will study the problems of potato marketing in Eastern Canada. The maximum for advance payments for grain will be increased. Amendments will be introduced to the Western

question du transport aérien intérieur dans le but de réduire les tarifs. Et il améliorera la sécurité de ce mode de transport en affectant des crédits à la création d'une nouvelle agence de sécurité aérienne indépendante.

De plus, le service Via Rail sera amélioré grâce à la construction de nouvelles installations d'entretien dans l'Ouest, les provinces centrales et la région atlantique. De nouvelles voitures seront mises en service sur les lignes à faible densité, et les services-voyageurs seront accrus là où les besoins le justifient.

Mise à profit de nos ressources

Dans le cadre de ses initiatives pour assurer la croissance, le gouvernement proposera des mesures en vue de moderniser et de revigorer les industries halieutique, forestière, minière et agricole.

Le gouvernement du Canada a ouvert récemment la voie à la restructuration des pêches de l'Atlantique. Par-delà les coûts de cette restructuration, près de 200 millions de dollars seront consacrés à l'amélioration du triage des poissons, à la modernisation des équipements de congélation ainsi qu'à d'autres mesures en faveur des conditionneurs indépendants et des pêcheurs. Le gouvernement haussera par ailleurs les subventions au titre de la construction des bateaux de pêche pour l'année financière 1983-1984.

L'accord sur les pêches conclu avec Terre-Neuve a marqué un point tournant dans les relations du gouvernement avec cette province. Il offre la promesse d'une coopération future dans le meilleur intérêt des Terre-Neuviens.

Les pêches commerciale et sportive et la pêche pratiquée par les autochtones dans le Pacifique sont une importante ressource nationale. Le gouvernement reconnaît que les problèmes de cette industrie essentielle de la côte ouest requièrent son attention immédiate.

Et, en plus des fonds qu'il a déjà consacrés aux équipements, le gouvernement annoncera sous peu l'affectation de crédits importants pour aider les coopératives de pêche du Québec.

L'exploitation des mines et des forêts constitue, par ailleurs, l'unique ressource de nombreuses localités canadiennes. Les nouveaux accords de développement régional porteront un soin spécial au secteur minier. Quant à la régénération des forêts, elle sera également favorisée par ces accords, mais aussi par la mise sur pied d'équipes de conservation dans le cadre du programme Environnement 2000, et par l'augmentation des crédits affectés à la recherche et au développement dans le domaine de la foresterie.

Pour s'assurer que la production alimentaire demeure un atout majeur dans l'avenir à long terme du Canada, le gouvernement établira, de concert avec les provinces, un programme de stabilisation du cheptel. Il vous proposera aussi de modifier les pouvoirs du Conseil de commercialisation des produits agricoles. Et une commission d'enquête étudiera les problèmes de commercialisation de la pomme de terre dans l'est du pays. Enfin, le gouvernement haussera le maximum prévu par le

Grain Stabilization Act to make it more responsive to the needs of producers.

Abundant clean water is a precious Canadian resource. Investment in Prairie water and soil requirements will expand, especially through the work of the new hydrology laboratory in Saskatoon. The Government welcomes the United States Government's increased recognition of our mutual problems of water quality. The negotiation of an agreement with the United States on acid rain will be pursued and efforts to reduce Canadian sulphur emissions will proceed.

Energy policy must continue to command the attention of Canadians. The framework for achieving our national goals of energy self-sufficiency and increased Canadian ownership was put in place with the passage of the National Energy Program. It now forms an integral part of the long-term planning of energy companies, large and small. Petroleum Incentive Payments, in particular, encourage both new sources of supply and enhanced Canadian ownership. The Government will continue its strong commitment to the NEP in order to ensure that our goals are reached. Legislation will also be introduced to confirm the Canada-Nova Scotia Energy Agreement—a stimulus to new large-scale development off Canada's east coast.

III. *Partnership for Recovery*

In its early stages the recession, in combination with high rates of inflation, caused a deterioration in our sense of community. Each major group in society sought to blame economic decline on someone else. Later, however, Canadians recognized that to avert the downward spiral they needed to turn away from past divisions and work together to restore growth and prosperity. This new co-operative spirit has already produced tangible results in sharply reduced inflation, renewed growth, and enhanced employment prospects. But more is required.

The Minister of Finance has already begun a new round of economic consultations with provincial governments and other economic partners. Building on this initiative, the Government intends to introduce more permanent mechanisms of consultation. Regular economic outlook conferences involving labour, business, government and other interested parties will be called to pool information, to exchange views about the prospects ahead and to improve the basis for co-operative action. A new Industrial and Regional Development Board, jointly chaired by representatives from labour and business, will be formed to give practical advice on how best to implement the Government's industrial policy.

régime de paiement anticipé des céréales et il présentera des amendements visant à permettre au Fonds de stabilisation des céréales de l'Ouest de répondre avec plus de souplesse aux besoins des producteurs.

Les abondantes réserves d'eau fraîche dont le Canada dispose sont une précieuse ressource. De nouveaux montants seront investis pour répondre aux besoins des Prairies en sol et en eau, notamment dans le cadre du nouveau laboratoire d'hydrologie, à Saskatoon. Le gouvernement se réjouit du fait que l'Administration américaine reconnaît de plus en plus l'importance de nos problèmes communs en ce qui a trait à la qualité de l'eau. Les négociations avec les États-Unis en vue de conclure un accord sur les pluies acides se poursuivront, de même que nos efforts pour réduire les émissions canadiennes de soufre.

Nous devons continuer d'apporter une attention spéciale à notre politique énergétique. L'adoption du Programme énergétique national nous a permis de mettre en place les moyens d'atteindre nos objectifs nationaux, soit l'autosuffisance énergétique et l'accroissement de la propriété canadienne. Il fait désormais partie intégrante des plans à long terme des sociétés énergétiques, grandes et petites. Le Programme d'encouragement du secteur pétrolier favorise, pour sa part, l'exploitation de nouvelles sources d'approvisionnement et l'accroissement de la propriété canadienne. Le gouvernement demeure fermement résolu à poursuivre son Programme énergétique national en vue d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés. Il présentera en outre un projet de loi visant à confirmer l'entente énergétique Canada-Nouvelle-Écosse, qui permettra l'exploitation à grande échelle des ressources gisant au large de la côte est du Canada.

III. *Association en vue de la reprise*

Au début de la crise, la récession et les taux élevés d'inflation ont sapé notre sentiment de solidarité collective. Chacun des grands partenaires sociaux cherchait à blâmer l'autre pour la détérioration de l'économie. Par la suite, les Canadiens ont toutefois reconnu que, pour renverser le courant, ils devaient renoncer aux rivalités d'antan et travailler ensemble à rétablir la croissance et la prospérité. Ce nouvel esprit de collaboration a déjà donné des résultats tangibles, entraînant une brusque réduction de l'inflation, une relance de la croissance et de meilleures perspectives d'emploi. Mais il faut encore davantage.

Le ministre des Finances a déjà entrepris une nouvelle série de consultations économiques avec les gouvernements provinciaux et d'autres partenaires économiques. Faisant fond sur cette initiative, le gouvernement se propose d'instaurer des mécanismes de consultation plus permanents. Des conférences sur les perspectives économiques seront convoquées régulièrement. Elles réuniront des représentants des syndicats, des entreprises, du gouvernement et d'autres parties intéressées pour échanger leurs points de vue sur les perspectives d'avenir, constituer une banque de renseignements et améliorer les fondements de la coopération. Un nouvel office de développement industriel régional, coprésidé par un représentant des syndicats et un porte-parole des entreprises, sera chargé de

Work with the other economic partners to consolidate the gains from the 6 and 5 program of June 1982 will proceed.

While stimulating job creation, the Government will hold to a fiscal policy track which will contain and then curb the federal deficit as recovery strengthens. Administered prices will not be allowed to run ahead of other prices.

Following extensive and continuing consultations with the private sector and the provinces, the Government will introduce a new competition policy to bring market forces to bear in the continuing fight against inflation. The legislation will modernize conspiracy, monopoly and merger provisions, and promote the interests of consumers and small business through a freer marketplace. Amendments will also facilitate consortia to compete abroad for export sales and development projects.

To develop new ways in which co-operatives, credit unions and caisses populaires can make even more of a contribution to the economy, the Government will support the formation of a task force. It will explore how co-operatives can work alongside the private and public sectors to pursue an expanded role in the fishery, communications, manufacturing services and international trade.

Opening the Door to Labour

Labour has been and should continue to be a full partner in the process of economic recovery. Workers deserve a fair share of the recovery's benefits and an equal voice in the resolution of issues like technological change and productivity improvement.

North American, European and Japanese experience shows that productivity is a co-operative endeavour, not a punitive process of seeking more work for less reward. Greater productivity results from a combination of progressive management, ingenious technology, and high employee morale. It is the main long-term guarantor of increased real wages for Canadians.

A system of awards will be inaugurated to recognize the contributions of companies, labour organizations and individuals to Canada's productivity and competitiveness.

New technologies are a major hope for improving the quality of many monotonous and dangerous jobs. Workers in such jobs welcome new technology that is introduced in a planned and sensitive manner and that helps to create a safer environ-

donner des conseils pratiques sur la meilleure façon de mettre en œuvre la politique industrielle du gouvernement.

De concert avec ses autres partenaires économiques, le gouvernement s'efforcera en outre de consolider les gains retirés du programme des 6 et 5 % depuis sa mise en œuvre, en juin 1982.

Tout en stimulant la création d'emplois, le gouvernement pratiquera une politique fiscale qui contiendra, puis réduira le déficit fédéral à mesure que la reprise s'intensifiera. Il veillera de même à ce que les prix réglementés ne dépassent pas les autres prix.

Après avoir longuement consulté le secteur privé et les provinces, le gouvernement proposera une nouvelle politique de concurrence afin d'amener les forces du marché à contribuer à une lutte permanente contre l'inflation. Le projet de loi rajouinera les dispositions relatives à la conspiration, au monopole et à la fusion, et favorisera les intérêts des consommateurs et de la petite entreprise en libéralisant davantage le marché. Des amendements permettront par ailleurs aux consortiums d'être compétitifs sur les marchés d'exportation et dans leurs soumissions pour des projets de développement.

Pour imaginer de nouveaux moyens qui permettraient au mouvement des caisses populaires et des coopératives d'augmenter sa contribution à l'économie, le gouvernement favorisera la création d'un groupe de travail. Ce groupe aura pour mission de déterminer comment les coopératives peuvent unir leurs forces à celles des secteurs privé et public pour jouer un rôle plus important dans les secteurs des pêches, des communications, de l'industrie de transformation et du commerce international.

Invitation aux syndicats

Les syndicats ont été et devraient demeurer des partenaires de plein droit dans le processus de la reprise économique. Les travailleurs méritent une juste part des avantages de la relance et devraient obtenir une voix égale au chapitre dans le règlement de questions comme le changement technologique et l'amélioration de la productivité.

L'expérience de l'Amérique du Nord, de l'Europe et du Japon démontre que l'accroissement de la productivité est affaire de coopération, et non de coercition pour soutirer plus de travail à moindre salaire. L'accroissement de la productivité ne peut être le fruit que d'une gestion progressiste, soutenue par des techniques novatrices et le bon moral des employés. Elle est la principale garantie à long terme d'une augmentation réelle des salaires payés aux Canadiens et aux Canadiennes.

Le gouvernement créera un ensemble de prix pour reconnaître le rôle des entreprises, des syndicats et des particuliers dans la croissance de la productivité et de la compétitivité du Canada.

Les nouvelles techniques nous offrent un réel espoir d'améliorer la qualité de nombreux emplois monotones et dangereux. Les titulaires de ces emplois font d'ailleurs bon accueil aux nouvelles techniques lorsqu'elles sont introduites avec sagesse

ment and more secure employment. A fund will be created for Labour Canada to support research into the effects of technological change and to conduct joint information exchanges between management and workers.

The Government has worked closely with labour and business representatives to establish a new centre for productivity and employment growth. Reconciling the advantages of technology with the needs of workers will be one of the main tasks of this centre. Consultations to create the centre are being completed and linked with efforts to forecast and plan better for future labour requirements.

This Government believes that the maintenance and improvement of workers' rights are fully consistent with, and indeed essential to, increased productivity.

A fundamental aspect of productivity is a secure, safe environment for workers. Changes will be introduced to the Canada Labour Code to improve occupational safety and health, to establish labour standards relating to sexual harassment, and to upgrade standards on parental leave. Legislation will provide for consolidation under a single act of occupational safety and health standards that apply to federally regulated industries, and for the extension of the same standards to federal public servants.

Selected Crown corporations and units of the public service will be encouraged to test new methods of co-operative productivity improvement. These may have wider application in both public and private sectors.

The framework for the accountability and control of federal Crown corporations will be improved and a bill will be introduced to confirm in legislation the Canada Development Investment Corporation to better manage certain Crown assets. Labour representatives will be invited to join the boards of directors of selected Crown corporations. For many years, there has been an exchange of senior executives between corporations and the Government. This program, Interchange Canada, will now actively seek labour participants as well.

Part-time work is a growing trend. Consultations on pension rights and fringe benefits for the part-time work force will be undertaken with provincial governments, labour and business.

IV. Strengthening the Safety Net

The number one social priority of the Government is to reduce poverty among the aged. One of the first acts of the last session was to increase by \$35 per month per household the Guaranteed Income Supplement. Indexation of the GIS means that this income has been fully protected against inflation. But more is required to help the single pensioner who is in need.

et doigté pour rehausser la sécurité du milieu et des travailleurs. Des crédits seront affectés au ministère du Travail pour lui permettre de financer des recherches sur les effets des changements technologiques et assurer des échanges d'information entre gestionnaires et travailleurs.

Le gouvernement a travaillé de concert avec les représentants du monde syndical et du patronat à la mise sur pied d'un nouveau centre pour l'accroissement de la productivité et de l'emploi. Concilier les avantages de la technologie avec les besoins des travailleurs sera l'une des principales tâches de ce centre. Les consultations sur la création du centre s'achèvent et elles sont liées à des efforts pour améliorer la prévision et la planification des futurs besoins du marché du travail.

Le présent gouvernement est d'avis que le respect et le renforcement des droits des travailleurs est parfaitement compatible avec l'accroissement de la productivité, et que l'un ne va pas sans l'autre.

Pour bien produire, il est essentiel de travailler dans un milieu propice et sécuritaire. Des modifications seront apportées au Code canadien du travail en vue d'améliorer l'hygiène et la sécurité professionnelles, d'établir des normes concernant le harcèlement sexuel et d'améliorer les dispositions relatives aux congés parentaux. On regroupera à l'intérieur d'une seule loi sur les normes d'hygiène et de sécurité professionnelles les règles qui s'appliquent aux industries réglementées par le fédéral, et elles seront étendues à tous les fonctionnaires fédéraux.

Le gouvernement encouragera certaines sociétés de la Couronne et certains secteurs de la fonction publique à mettre à l'essai de nouvelles méthodes d'accroissement de la productivité, qui pourraient être appliquées de façon plus générale dans les secteurs public et privé.

On améliorera les instruments de vérification et de contrôle des sociétés de la Couronne fédérale, et la Corporation d'investissements au développement du Canada se verra confier par voie législative un mandat plus clair quant à la gestion de certains biens de la Couronne. Des représentants des syndicats seront invités à siéger aux conseils d'administration de certaines sociétés de la Couronne. Depuis plusieurs années, il y a eu échange de cadres supérieurs entre le gouvernement et les entreprises. Ce programme, Échanges Canada, s'efforcera de recruter désormais des participants dans le milieu syndical.

Étant donné la tendance à la hausse du travail à temps partiel, des consultations seront engagées avec les provinces, les syndicats et les entreprises en vue d'accorder aux travailleurs à temps partiel le droit à la pension et aux avantages sociaux.

IV. Consolidation du système de sécurité sociale

La grande priorité sociale du gouvernement est de réduire la pauvreté chez les personnes âgées. L'une des premières initiatives prises au cours de la dernière session a été d'augmenter le supplément de revenu garanti de \$35 par mois par ménage. Grâce à l'indexation, cette prestation a été pleinement protégée contre l'inflation. Il faut néanmoins faire davantage pour

Legislation will be introduced to increase the supplement for single pensioners providing additional assistance to more than 700,000 Canadians.

Beyond helping the elderly most in need, the pension system itself must be reformed to reduce poverty in the future.

The Government is committed to improving the adequacy and fairness of our retirement income system at the earliest possible date and in a manner that will not impede economic recovery. The report of the Parliamentary Task Force on Pension Reform will soon be published. Based on consensus, the Government will take steps to strengthen both public and private pension plans so that Canadians can be better assured of security, dignity and fulfillment in retirement. Reforms to be pursued under the Pension Benefits Standards Act will include improvements in coverage, vesting, portability, survivor benefits, benefit protection and mandatory splitting of pension credits. Concurrence of provincial governments will be sought on changes to pension benefit standards and to the Canada and Quebec Pension Plans in order to ensure that pensioners receive comparable benefits wherever they live in the country.

The health care system is of central importance to all Canadians. The Government is committed to maintaining the equitable system, built up over the past two decades, for payment of medical care and hospital costs. It must not be eroded and eventually destroyed through extra charges to the sick. A new Canada Health Act will be introduced to clarify the objectives of Canada's health insurance system and ensure that universal access to health care continues.

Financial assistance to the provinces for medical care, hospital care and post-secondary education programs will be greatly increased this year. More than \$500 million, above and beyond the \$13 billion estimated at the start of the year, will be transferred to the provinces in 1983-84. This increased level of financial support, at a time when resources are limited, demonstrates the strength of the Government's commitment to maintaining the quality and integrity of our country's health services and post-secondary education.

The Government will continue its efforts to help reduce the long-term costs of health care through attention to preventive programs, health facilities design, indoor air quality, physical fitness and support for para-medical services.

aider les retraités qui vivent seuls et sont dans le besoin. Le gouvernement déposera donc un projet de loi pour augmenter le supplément destiné aux personnes à la retraite vivant seules et fournir ainsi une aide accrue à plus de 700 000 d'entre elles.

En plus de venir en aide dès maintenant aux personnes les plus démunies, il nous faut réformer le régime de pensions lui-même pour tenter de réduire la pauvreté dans l'avenir.

Le gouvernement s'engage à rendre notre système de revenu de retraite plus adéquat et plus équitable dès que possible et d'une manière qui ne nuira pas à la relance économique. Le rapport du Groupe de travail parlementaire sur la réforme des pensions sera bientôt rendu public. Partant du consensus sur cette question, le gouvernement prendra des mesures pour améliorer les régimes de retraite publics et privés, de façon à mieux garantir la sécurité, la dignité et l'épanouissement des Canadiens et Canadiennes à la retraite. Seront bonifiés en vertu de la Loi sur les normes des prestations de pension l'étendue de la protection, les droits acquis, la transférabilité, les prestations au conjoint survivant, la protection des prestations et le partage obligatoire des crédits de rente de retraite. On tentera d'obtenir l'assentiment des gouvernements provinciaux à un certain nombre de modifications aux normes régissant les prestations de retraite ainsi qu'au Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec, afin que les retraités bénéficient d'allocations comparables partout au pays.

Le régime de soins médicaux est d'une importance primordiale pour tous les Canadiens. Le gouvernement est résolu à préserver le système équitable mis en place au cours des deux dernières décennies pour défrayer le coût des soins médicaux et hospitaliers. Il ne faut pas que ce système soit érodé et possiblement détruit par l'imposition de frais supplémentaires aux malades. Une nouvelle Loi sur la santé au Canada viendra clarifier les objectifs du régime d'assurance-maladie du Canada et veiller à ce que l'accès universel aux soins de santé soit préservé.

L'aide financière accordée aux provinces au titre des programmes de soins médicaux, de soins hospitaliers et d'enseignement postsecondaire sera considérablement accrue cette année. Plus d'un demi-milliard de dollars seront transférés aux provinces pour 1983-1984, en sus des treize milliards déjà prévus au début de l'année. Cet accroissement d'aide financière, à un moment où les ressources sont limitées, témoigne de la détermination du gouvernement à maintenir la qualité et l'intégrité des services médicaux et de l'enseignement postsecondaire au Canada.

Le gouvernement continuera de contribuer de son mieux à la réduction des coûts à long terme des soins de santé en accordant une attention particulière aux programmes de prévention, à la conception des établissements de santé, à la qualité de l'air à l'intérieur des édifices, à la condition physique des citoyens et à l'aide accordée aux services paramédicaux.

New Protection for Homes and Businesses

Canadians require improved security against losing their home or business.

The Government recognizes the concerns of homeowners and potential home buyers about the uncertainty of future mortgage costs. Legislation and other measures will be proposed to further strengthen confidence in the housing market by giving greater protection to homeowners. The choice of mortgage instruments will be broadened. These measures should increase the accessibility and security of home ownership, provide a greater measure of confidence and stability to the homebuilding industry, and enhance the flexibility of the mortgage market.

Attention will also be given to the need for long-term farm, fishery and small business financing.

High interest rates have taken a substantial toll among businesses, and especially among farmers, revealing important weaknesses in our bankruptcy laws. Revisions will be sought to increase the flexibility of these laws, to introduce a system of pre-bankruptcy arbitration for farmers, and to give greater protection to the wages of workers.

Personal Safety and Security

Canadians are increasingly concerned about the incidence of violent crime. Flowing from a complete review of the Criminal Code, legislative proposals will include increased mandatory sentences for violent offenders. Law enforcement to prevent importation of illegal drugs and trafficking will be improved. Stiffer penalties and procedures will be introduced to keep drunk drivers off our roads and highways. Support for voluntary crime prevention programs such as Neighbourhood Watch will be strengthened.

Victims of crime must receive more consideration. Greater flexibility will be provided to allow restitution to victims. Amendments to the Criminal Code will help speed up the administration of justice to ensure that victims do not suffer twice—during the crime and then during the wait for a trial.

Hard core pornography, which often emphasizes violence and degradation of women, has no place in Canadian society. The Government will act immediately to introduce amendments to the Criminal Code on pornography. It will also consider further legislation after receiving the reports of two expert committees, on pornography and prostitution; and sexual offenses against children.

Protection accrue des propriétaires de maisons et de commerces

Les Canadiens ont besoin d'être mieux protégés contre la perte de leur maison ou de leur commerce.

Le gouvernement comprend l'inquiétude qu'inspire aux propriétaires et aux futurs acheteurs de maisons l'évolution incertaine des taux hypothécaires. Des mesures législatives et autres vous seront proposées pour rétablir la confiance dans le marché du logement, en garantissant une plus grande protection aux propriétaires de maison et en offrant un plus grand choix d'instruments de financement hypothécaire. Ces mesures devraient accroître la sécurité des propriétaires, faciliter l'accès à la propriété, renforcer la confiance et la stabilité de l'industrie de la construction domiciliaire et assouplir les conditions du marché hypothécaire.

Le gouvernement se penchera également sur les besoins de financement à long terme des propriétaires de petites entreprises, des agriculteurs et des pêcheurs.

Un grand nombre de chefs d'entreprise, et surtout de fermiers, ont été durement touchés par les taux d'intérêt élevés, et leurs difficultés ont fait ressortir les insuffisances de notre législation sur la faillite. Le gouvernement entend réviser la loi actuelle afin d'en assouplir les dispositions, de créer un système d'arbitrage avant faillite à l'intention des fermiers et de mieux protéger les salaires des travailleurs.

Sécurité personnelle

Les Canadiens s'inquiètent de plus en plus de la fréquence des crimes violents. À la suite d'un réexamen complet du Code criminel, le gouvernement proposera des mesures législatives visant notamment à augmenter les peines obligatoires imposées aux auteurs de crimes violents. L'application de la loi sera aussi renforcée pour empêcher l'importation et le trafic de drogues illégales. Les conducteurs en état d'ébriété devront faire face à des peines plus sévères et à un contrôle plus strict afin d'améliorer la sécurité routière. Un soutien accru sera accordé aux programmes bénévoles de prévention du crime, telle la surveillance de quartier.

Les victimes d'actes criminels doivent être traitées avec plus de considération. Le gouvernement prévoira donc une application plus souple de la loi pour permettre le dédommagement des victimes. Des modifications seront apportées au Code criminel pour activer le cours de la justice et éviter que les victimes d'un crime n'aient à subir en plus une longue attente avant d'obtenir justice.

La pornographie «dure», qui met souvent l'accent sur la violence et l'humiliation imposées aux femmes, n'a pas sa place dans la société canadienne. Le gouvernement prendra donc des mesures immédiates pour amender le Code criminel au chapitre de la pornographie. Il est prêt à agir dès maintenant, quitte à envisager d'autres changements à la loi lorsque les deux comités d'experts qu'il a créés sur la pornographie et la prostitution et sur les délits sexuels contre les enfants lui auront fait rapport.

You will be asked to consider revised legislation to create a Canadian Security Intelligence Service. A bill will be introduced to give full protection to the personal privacy and rights of individual Canadians in the conduct of the Service's activities. Changes to the Royal Canadian Mounted Police Act will provide for improved attention to grievances by private citizens.

So that individual Canadians and their communities can be better prepared for unanticipated events, the federal Government will work in co-operation with the provinces to give increased attention to emergency planning, during the coming year.

Securing Individual Rights

The Charter of Rights and Freedoms, the Privacy and Access to Information legislation and other measures taken by the Government reaffirm our belief in the primacy of the individual. A bill will be introduced to revise all federal laws so that they conform to the Charter.

The rapid pace of social change in Canadian society has been reflected in a much higher divorce rate. You will be asked to consider a new Divorce Act to make this painful legal process more equitable and less complex. Work will continue with provincial governments to strengthen procedures for enforcement of maintenance and custody orders.

More funding will be provided for women's voluntary organizations and for research on women's issues. The recommendations of the Federal-Provincial Task Force on Family Violence will be pursued by continuing to allocate social housing units to provide shelters for the victims of such violence. The subject of day care has been placed on the agenda of a federal-provincial meeting of ministers responsible for the status of women, to be held early in the new year. A progress report on the decade since the United Nations' International Women's Year will be prepared.

Pilot projects will be undertaken to improve access to public transportation for the physically disabled. A national plan of action will continue the work of removing other obstacles to full participation of the disabled in our society, and Parliament will be given the opportunity to review progress in attaining this goal.

Action will soon be taken to respond to the report of the Parliamentary Committee on Indian Self-Government. The Government will introduce a bill to remove the long-standing grievance of discrimination against Indian women under the Indian Act. Funding will be provided for continued job creation programs on Indian reserves.

Vous serez appelés à étudier un projet de loi révisé prévoyant la création d'un Service canadien du renseignement de sécurité, ainsi qu'un bill destiné à protéger pleinement la vie privée et les droits des Canadiens dans la conduite des activités du Service. Des changements à la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada accorderont de même une attention accrue aux plaintes des citoyens.

Et, pour faire en sorte que les citoyens et les communautés du pays soient mieux préparés à faire face à l'imprévu, le gouvernement fédéral travaillera, de concert avec les provinces, à perfectionner la planification d'urgence au cours de la prochaine année.

Protection des droits de la personne

La Charte des droits et libertés, la Loi sur la protection des renseignements personnels, la Loi sur l'accès à l'information et diverses autres mesures gouvernementales réaffirment notre engagement à respecter la primauté de la personne. Le gouvernement déposera un projet de loi portant révision de l'ensemble des lois fédérales pour les rendre conformes à la Charte.

Les transformations rapides qui ont affecté la société canadienne ont provoqué un accroissement marqué du taux de divorce. Vous serez appelés à étudier une nouvelle Loi sur le divorce pour simplifier cette démarche judiciaire éprouvante et la rendre plus équitable. Le gouvernement continuera de travailler de concert avec les gouvernements provinciaux à renforcer l'application des ordonnances concernant les pensions alimentaires et la garde des enfants.

Le gouvernement accordera une aide financière accrue aux organismes bénévoles ainsi qu'aux études sur la condition de la femme. Il donnera suite aux travaux du Groupe d'étude fédéral-provincial sur la violence dans la famille en continuant d'accorder des logements sociaux servant de refuges pour les victimes d'actes de violence. Le problème des garderies a été inscrit à l'ordre du jour d'une conférence fédérale-provinciale des ministres responsables de la condition féminine, qui se tiendra tôt l'année prochaine. Un rapport sera préparé sur les progrès accomplis au cours de la décennie qui s'est écoulée depuis l'Année internationale de la femme organisée par les Nations Unies.

Un ensemble de projets pilotes seront mis en œuvre pour faciliter l'accès des handicapés physiques aux moyens de transport publics. Un plan d'action national permettra de poursuivre les efforts déjà entrepris pour lever les autres obstacles à la participation intégrale des handicapés à la vie de notre société, et le Parlement aura l'occasion de s'interroger sur les progrès accomplis dans ce domaine.

Le gouvernement donnera bientôt suite au rapport du Comité parlementaire sur l'autonomie administrative des Indiens. Il déposera un projet de loi, réclamé de longue date, en vue de supprimer dans la Loi sur les Indiens les dispositions discriminatoires à l'égard des Indiennes. Il versera des fonds pour assurer le maintien de programmes de création d'emplois dans les réserves.

In March 1984, at the second Constitutional Conference on Aboriginal Rights, the Government will address equality rights, aboriginal title, treaties, aboriginal and treaty rights, land and resources, and aboriginal self-government.

V. Pursuing our Canadian Identity

We Canadians know that our diversity—our lack of pressure to conform to a single mold—is an integral part of our identity. Canadian variety, tolerance and civility are to be treasured and nurtured.

If Canadians are not to be strangers in their own land, however, radio and television must both inform us and enlarge our horizons. To this end, legislation will be presented to implement the new National Broadcasting Policy. This policy will assure greater Canadian content on the Canadian Broadcasting Corporation, extend French language program services, improve international marketing of Canadian cultural products, enhance regional and native access to broadcasting services, and provide incentives for private production of programs.

In recognition of the proliferation of electronic technologies, new policies for film, video and sound recording will be introduced to strengthen the private production industry. Revised telecommunications legislation will also be advanced. Proposals will be made to change the copyright laws to provide greater protection for the work of artists, authors, and entertainers.

The definition of a registered charity under the Income Tax Act and related matters will be referred to a joint parliamentary task force.

Immigrants have always brought new ideas, energy, and talent to Canadian society. A new act will be introduced to give statutory recognition to the Government's policy of multiculturalism. To recognize the valuable contributions of immigrants over 65 years of age, most of the formal requirements for Canadian citizenship, aside from residency, will be relaxed for those over that age. The Government will continue to promote a wider knowledge of our two official languages, and to support the voluntary sector in over a thousand projects of heritage language instruction, offered to 125,000 students. The Government will give early attention to the report of the Parliamentary Task Force on Visible Minorities and will act to strengthen laws against hate literature.

The Government will continue to promote balanced development of the Yukon and Northwest Territories, to settle aboriginal claims, and to foster the evolution of responsible

Lors de la deuxième Conférence constitutionnelle sur les droits des autochtones, qui se tiendra en mars 1984, le gouvernement inscrira à l'ordre du jour les droits à l'égalité, les titres de propriété, les traités, les droits ancestraux et droits découlant des traités, les terres et ressources des autochtones, ainsi que la question de l'autonomie administrative.

V. Valorisation de l'identité canadienne

Comme Canadiens, nous savons que notre diversité—le fait de ne pas avoir à nous conformer à un moule unique—fait partie intégrante de notre identité. La diversité, la tolérance et la civilité qui caractérisent la société canadienne sont donc à cultiver et à préserver.

Si les Canadiens ne veulent pas devenir étrangers dans leur propre pays, il faut toutefois que la radio et la télévision les informent de ce qui se passe autour d'eux et viennent élargir leurs horizons. C'est avec cet objectif en tête que vous serez appelés à étudier un projet de loi pour mettre en œuvre la nouvelle politique nationale de radiodiffusion. Cette politique permettra d'augmenter la teneur canadienne des émissions de la Société Radio-Canada, d'élargir les services de programmation de langue française, de commercialiser plus efficacement les produits culturels canadiens sur le marché international, de rendre les services de radiodiffusion plus accessibles aux régions et aux populations autochtones et d'encourager la production d'émissions par l'entreprise privée.

Prenant acte de la prolifération des techniques électroniques, le gouvernement présentera de nouvelles politiques concernant le film et l'enregistrement vidéo et audio en vue de consolider l'industrie de la production privée. Il proposera aussi des révisions à la loi canadienne sur les télécommunications ainsi qu'à notre législation sur les droits d'auteur afin de mieux protéger les œuvres des artistes, des auteurs et des gens de scène.

Un groupe de travail parlementaire mixte sera mandaté pour examiner la définition des œuvres de charité enregistrées en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et se pencher sur des questions connexes.

Les immigrants ont enrichi depuis toujours la société canadienne de leurs idées, de leur dynamisme et de leurs talents. Une nouvelle loi sera déposée pour conférer un statut officiel à la politique du multiculturalisme. Pour reconnaître l'apport précieux des néo-Canadiens de plus de 65 ans, le gouvernement assouplira la plupart des formalités pour l'obtention de la citoyenneté, à l'exception des questions de résidence. Le gouvernement continuera d'encourager une connaissance plus répandue des deux langues officielles du pays et d'aider les groupes bénévoles, qui offrent plus d'un millier de programmes d'apprentissage des langues ancestrales fréquentés par quelque 125 000 étudiants. Il examinera dans les meilleurs délais le rapport du Groupe de travail parlementaire sur les minorités visibles et prendra des dispositions pour renforcer les mesures législatives visant la littérature haineuse.

Le gouvernement continuera de promouvoir le développement équilibré du Yukon et des territoires du Nord-Ouest, d'y régler les revendications des autochtones et d'y favoriser l'ac-

government in the North. Funds will be provided through the Northern Oil and Gas Action Plan to ensure that northerners are involved in preparing for oil and gas development. In view of the need to sustain more permanent communities in the North, an early announcement will be made regarding the taxation of northern benefits.

The Government invites all Members to support its program for growth, opportunity, security, partnership and peace. The months ahead will be decisive ones for Canada. Special efforts will be made to consult with other parties on the timing of legislative measures. Constructive amendments proposed by the Opposition will be given full consideration.

Immediate action is proposed on recommendations by the all-party committee regarding parliamentary reforms. The Government will continue to take an active interest in the work of the Senate-House Committee on Senate Reform.

Members of the House of Commons:

You will be asked to appropriate the funds required to carry on the services and expenditures authorized by Parliament. You will be asked to consider a budget. You will be asked to consider other legislation required for the resolution of specific economic, social and legal problems.

Honourable Members of the Senate:

Members of the House of Commons:

May Divine Providence guide you in your deliberations.

The Commons withdrew.

His Excellency the Governor General was pleased to retire.

The sitting of the Senate was resumed.

The Honourable Senator Langlois presented to the Senate a Bill S-1, intituled: "An Act relating to Railways".

The Bill was read the first time.

The Honourable the Speaker informed the Senate that a copy of the Speech of His Excellency the Governor General had been left in his hands.

The Speech was read by the Honourable the Speaker.

cession au gouvernement responsable. Il débloquera des fonds dans le cadre du Plan d'action relatif au pétrole et au gaz du Nord pour s'assurer que les habitants de cette région participent aux travaux préparatoires à l'exploitation de ces ressources. Tenant compte du besoin de soutenir des communautés nordiques plus permanentes, le gouvernement annoncera sous peu des mesures touchant l'imposition des bénéfices dans le Nord.

Le gouvernement invite tous les députés, sénateurs et sénatrices à appuyer son programme de croissance, de développement, de sécurité, de coopération et de paix. Les prochains mois seront décisifs pour le Canada. Le gouvernement fera un effort particulier pour consulter les autres partis sur le calendrier des mesures législatives. Et il examinera à fond les modifications constructives proposées par l'opposition.

Il se propose de donner suite sans plus tarder au récent rapport d'un comité qui préconise, au nom de tous les partis, de nouvelles réformes parlementaires. Et il continuera de s'intéresser de près aux travaux du Comité du Sénat et de la Chambre sur la réforme du Sénat.

Mesdames et messieurs les députés,

Vous serez appelés à affecter les crédits nécessaires pour engager les dépenses et assurer les services approuvés par le Parlement. Vous serez appelés à étudier un budget. Vous serez enfin appelés à étudier d'autres mesures législatives nécessaires pour régler des problèmes bien précis d'ordre économique, social et juridique.

Honorables sénateurs et sénatrices,

Mesdames et messieurs les députés,

Puisse la divine Providence vous guider dans vos délibérations.

Les Communes se retirent.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur Langlois présente au Sénat un Projet de loi S-1, intitulé: «Loi concernant les chemins de fer».

Le projet de loi est lu la première fois.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a en main le discours de Son Excellence le Gouverneur général.

L'honorable Président en donne lecture.